

RAPPORT FINANCIER

Saison 2020-2021



Rapport financier

Exercice du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

Le compte de résultat

Le compte de résultat 2020-2021 présente des charges à hauteur de **350 394,73 €** et des produits à hauteur de **423 661,12 €** et donc un résultat excédentaire de **73 266,39 €**. On constate des charges en baisse par rapport à l'exercice précédent (- 8 % environ), liées à l'activité perturbée de la saison 2020-2021. Les produits sont, quant à eux, au même niveau, la suspension des conventions des prestataires et l'activité partielle ont compensé le remboursement partiel des cotisations.

Ce rapport moral clôt l'exercice de septembre 2020 à août 2021.

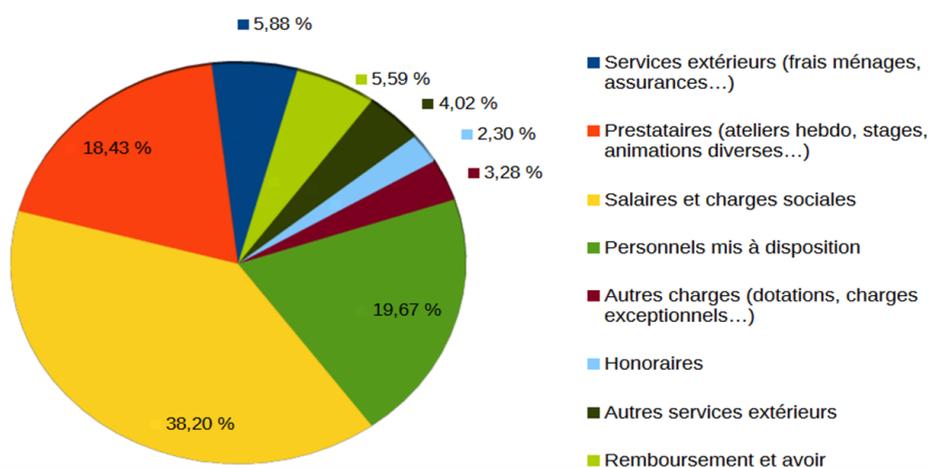
Les charges

Ce sont les charges de personnel qui représentent la plus grande part des dépenses (prestataires d'activités, personnel salarié et personnel mis à disposition par la Ville de Blagnac) pour un montant de 280 538,60 €, soit 80 % des charges.

Ces postes correspondent à l'encadrement des activités adultes, enfants et jeunes de l'association, à la mise en place et au suivi des animations locales, à la coordination et l'organisation générale de la MJC.

Les charges de personnel en valeur absolue sont en baisse par rapport à 2019-2020. Pourtant la part liée aux salaires a augmenté (+ 38%) du fait du recrutement de la fabmanageuse et de la directrice en direct par la MJC, alors que la subvention liée à la mise à disposition de personnel par la Ville a fortement diminué du fait du départ d'une des salariée (- 36,5%).

Répartition des charges



La diminution des charges de personnel directes s'explique notamment par :

- La suspension des conventions des prestataires durant les confinements
- L'activité partielle pour deux animatrices salariées de la MJC

Les autres charges de fonctionnement correspondent aux frais de structure (téléphone, communication, assurance...) et aux dépenses traditionnelles liées aux activités de la MJC (alimentation, fournitures d'activités, petit équipement...). Ces dernières ont été largement réduites du fait de la suspension des ateliers, stages et animations diverses.

Les produits

Les produits sont majoritairement liés aux subventions 81,8%, dont 71,7% de subvention municipale (en baisse de 5% par rapport à 2019-2020) et 10,1% de subventions départementale, régionale et autres.

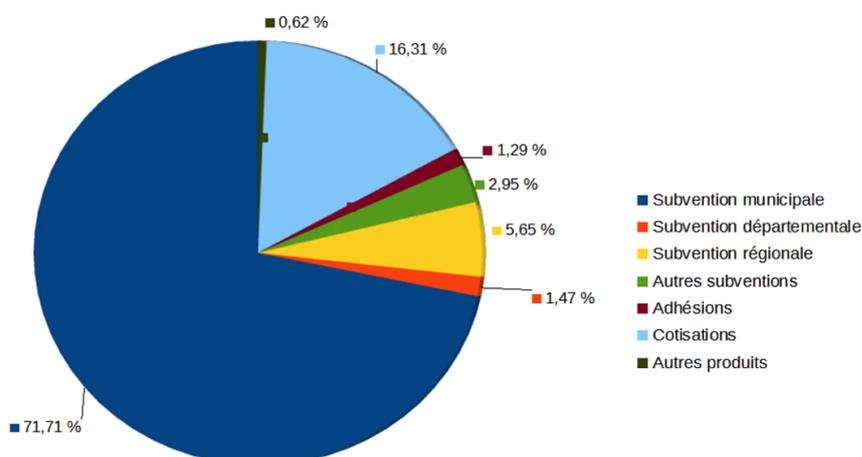
La subvention du Conseil Départemental correspond à une aide historique et renouvelée aux MJC, en soutien aux actions d'insertion, facilitant l'accès des plus démunis ainsi qu'à une subvention concernant des projets en direction de la jeunesse.

Pour la première année nous recevons une subvention de la Région (5,65%) pour la création et le développement du FaBL'@rt.

La MJC est en autofinancement à hauteur de 16,3 % des produits (contre 18 % en 2019-2020) : ce sont les adhésions et les cotisations aux activités et stages ponctuels.

Les cotisations et adhésions ont augmenté en recette brute malheureusement les recettes nettes ont diminué du fait qu'il a été proposé aux adhérents en réponse à l'annulation des ateliers pour raisons sanitaires, d'être remboursés ou de transformer leur cotisation en avoir pour la saison suivante.

Répartition des produits



Affectation du résultat

Le conseil d'administration propose l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2020-2021, soit **73 266,39 €**, pour 54 551,19 € en fonds propres et pour 18 715,20 € à une réaffectation sur le prochain exercice afin de couvrir les dépenses liées aux ateliers « découverte » entre intervenants.

Le bilan

L'examen du bilan fait apparaître une situation financière stable et saine, le solde positif du compte de résultat venant conforter les fonds propres de l'association.

L'actif

L'actif immobilisé net de 17 912,28 € regroupe le matériel de bureau, d'informatique, le mobilier etc.

Les stocks en cours sont constitués par les créances dues à la MJC, à savoir essentiellement des produits à recevoir non parvenus au 31 août 2021 (produits de cotisations et de stages, acompte subvention Conseil Régional, le solde de la subvention de la ville et du département).

Les disponibilités correspondent aux liquidités en banque et en caisse au 31 août 2021 : d'un montant de 292 554,85 €, elles couvrent largement la dette (70 058,14 €).

Le passif

Les financements stables constitués par le fonds associatif et le résultat (292 838,42 €) permettent d'envisager sereinement l'avenir de la MJC, tant sur la pérennisation de l'emploi que sur la projection vers les nouveaux projets tels que le FabLab et le déménagement de la MJC Place des Arts.

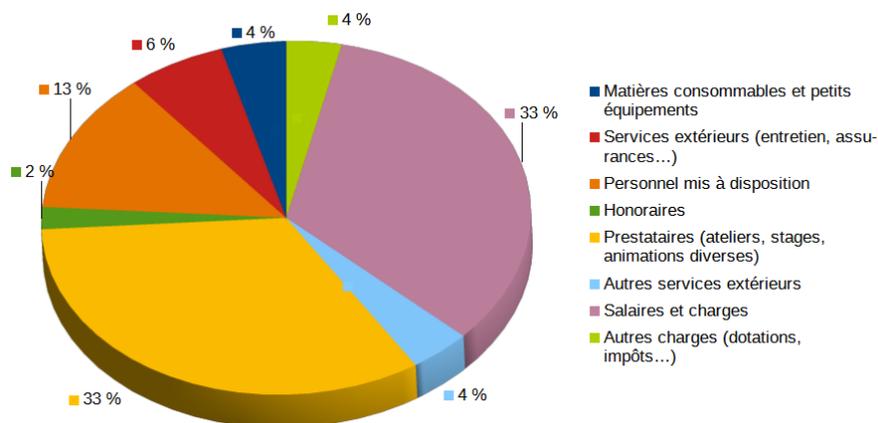
Le passif circulant est constitué par les dettes de la MJC aux fournisseurs, les produits constatés d'avance ainsi que les dettes fiscales et sociales (70 058,14 €).

Le budget prévisionnel 2021-2022

Le budget prévisionnel s'établit à la somme de 467 880 €.

Il envisage une année de plein fonctionnement tout en prenant en compte le déménagement du FaBL@rt, son développement et la direction en intérim ainsi que le remplacement de Nathalie Erlich qui était mise à disposition par la mairie.

Répartition des charges – Prévisionnel 2021-2022



Répartition des produits – Prévisionnel 2021-2022

